



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2015 RAPPORT
FINANCIER
TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.



31 mars 2015 Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel	3
Résultats par rapport au Plan	3
Analyse des résultats financiers	5
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel.....	11
Analyse des risques	11

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».

La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses opérations et de ses activités.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction et il a été approuvé le 21 mai 2015 par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Le rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers ci-annexés ainsi qu'avec le rapport annuel de la Banque pour 2014. Le rapport annuel de la Banque comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2014 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

Résultats par rapport au Plan

Tous les trois ans, la Banque établit un plan stratégique à moyen terme, dans lequel elle expose sa feuille de route pour la période à venir. Le Plan à moyen terme 2013-2015, intitulé *Bâtir sur l'excellence : solidité, stabilité et confiance*, est axé sur trois priorités stratégiques : mener des analyses de politique de qualité supérieure, bâtir un système financier résilient à l'échelle nationale et internationale, et fournir d'excellents services pour répondre aux besoins évolutifs des Canadiens, des marchés financiers et du gouvernement du Canada.

Le Plan décrit également les investissements stratégiques de la Banque visant le personnel, l'infrastructure et la résilience, et réitere l'engagement de l'institution à gérer les fonds publics de façon prudente, particulièrement dans le contexte de restrictions budgétaires actuel. Le plan financier, le plan relatif à l'infrastructure et à la résilience ainsi que le plan relatif aux ressources humaines appuient l'exercice des activités courantes de la Banque et la réalisation de ses priorités stratégiques et fonctionnelles.

Le plan financier tient compte de l'obligation qui incombe à la Banque, à titre d'institution publique, de faire preuve, en toute circonstance, de prudence en matière de gestion financière et de veiller à l'affectation de ressources aux priorités à plus forte valeur ajoutée. Il reflète également l'engagement qu'a pris la Banque de respecter l'esprit et l'intention du plan d'action du gouvernement pour la réduction du déficit en intégrant des diminutions des charges opérationnelles. C'est pourquoi il est fondé sur un taux de croissance de 2 % entre 2012 et 2015, soit un taux de croissance réel nul compte tenu d'un taux d'inflation moyen de 2 %, taux cible de l'institution. L'augmentation réelle des charges nécessaire pour permettre à la Banque de remplir son mandat s'accompagne de réductions équivalentes.

En 2013 et en 2014, la Banque a accompli des progrès considérables par rapport aux objectifs établis dans le Plan tout en maintenant les charges opérationnelles dans les limites des estimations du Plan.

Perspectives pour 2015

Plan de la Banque pour 2015

(En millions de dollars canadiens)

	Prévisions pour 2015	Résultats réels pour 2014
Charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme	363,0	348,0
Production des billets de banque	73,0	96,0
Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant	14,0	(3,0)
Programmes du Plan à moyen terme, y compris la modernisation du siège	19,0	37,0
Total des charges	469,0	478,0

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

Le plan financier pour 2013-2015 prévoit une cible de 363 millions de dollars au titre des charges opérationnelles relevant du Plan pour 2015, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport au budget de 356 millions de dollars en 2014.

Les charges opérationnelles totales devraient décroître de 9 millions de dollars en 2015 par rapport à leur niveau de 2014.

Selon les prévisions budgétaires, les charges relatives à la production des billets de banque devraient être inférieures à ce qu'elles étaient en 2014, en raison d'une baisse des volumes de production. Les charges opérationnelles différentes au Programme de modernisation du siège devraient également diminuer en 2015, car les coûts liés au projet seront pour la plupart des dépenses en immobilisations.

En 2015, la Banque prévoit en outre engager des dépenses en immobilisations de 208 millions de dollars, dont la majorité est liée au Programme de modernisation du siège.

À la fin du premier trimestre, la Banque est en bonne voie pour respecter ce plan financier sur l'ensemble de l'exercice.

Analyse des résultats financiers

Situation financière

Points saillants de l'état de la situation financière

(En millions de dollars canadiens)

	Au		
	31 mars	31 décembre	
	2015	2014	
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	8,6	8,4	
Prêts et créances	83,3	2 768,4	
Placements	92 008,4	90 826,4	
Immobilisations ^a	348,2	327,7	
Autres éléments d'actif	191,9	181,2	
Total de l'actif	92 640,4	94 112,1	
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	68 369,9	70 023,5	
Dépôts	23 186,2	23 195,6	
Autres éléments de passif	601,4	443,7	
Capitaux propres	482,9	449,3	
Total du passif et des capitaux propres	92 640,4	94 112,1	

a. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le total de l'actif ainsi que le total du passif et des capitaux propres de la Banque ont baissé de 1 471,7 millions de dollars depuis le 31 décembre 2014, en raison des variations saisonnières des billets en circulation.

principalement en une avance à un membre de l'Association canadienne des paiements. Les prises en pension qui restaient à la fin de l'exercice 2014 sont arrivées à échéance en janvier 2015.

Actif

Les placements ont enregistré une hausse de 1 182,0 millions de dollars (1 %). Les bons du Trésor du gouvernement du Canada ont accusé un recul de 544,0 millions de dollars, tandis que les obligations du gouvernement du Canada ont affiché une progression de 1 704,6 millions de dollars. Le reste de l'écart est attribuable à l'augmentation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Au 31 mars 2015, les prêts et créances consistaient

L'accroissement des immobilisations tient aux dépenses en immobilisations qui découlent du Programme de modernisation du siège de la Banque.

La valeur des autres éléments d'actif s'est accrue de 10,7 millions de dollars depuis le 31 décembre 2014, en raison surtout de l'augmentation de l'actif net au titre des

prestations définies¹ lié au Régime de pension agréé de la Banque, laquelle s'explique principalement par les cotisations au Régime durant le trimestre et les solides rendements des actifs (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global). En outre, les stocks de billets de banque ont progressé de 3,5 millions de dollars (20 %) avant le début du prochain cycle de production.

Passif

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 74 % du total du passif et des capitaux propres de la Banque. Les billets de banque en circulation ont diminué de 2 % depuis le 31 décembre 2014. Ce passif croît avec le temps, parallèlement à l'augmentation de la demande de billets de banque, et enregistre des variations saisonnières².

Le second passif en importance se compose des dépôts détenus pour le compte du gouvernement du Canada et d'institutions financières. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 1 463,5 millions de dollars correspondant aux soldes de fonctionnement détenu pour le compte du gouvernement du Canada et le dépôt de 20 000,0 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. Les

soldes de fonctionnement³ du gouvernement du Canada ont crû de 63,1 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2014.

Les autres éléments de passif se composent principalement des bénéfices à transférer au receveur général du Canada et du passif au titre des prestations définies pour les régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque.

Les variations du passif au titre des bénéfices à transférer découlent de l'échéancier des sommes versées au receveur général du Canada. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au receveur général. Au 31 mars 2015, la somme à verser s'élevait à 301,7 millions de dollars⁴ (150,4 millions de dollars au 31 décembre 2014).

Les hausses du passif au titre des régimes à prestations définies¹ découlent d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ce passif (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

Depuis le 31 décembre 2014, les capitaux propres de la Banque ont enregistré une progression de 33,6 millions de dollars, attribuable à l'augmentation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI et du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada. La variation de la

¹ Le passif/actif net au titre des prestations définies est calculé en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,7 % au 31 mars 2015 (par rapport à 4,0 % au 31 décembre 2014).

² Généralement, le passif associé aux billets de banque en circulation affiche un creux à la fin du premier trimestre et atteint des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances.

³ La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement du Canada, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie.

⁴ Pendant la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Banque a versé au receveur général une somme de 150,4 millions de dollars liée au résultat net de 2014 (contre une somme de 153,7 millions de dollars liée au résultat net de 2013 versée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2014).

juste valeur liée au placement de la Banque en actions de la BRI et au portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ajoutée à la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers

intermédiaires résumés du premier trimestre). Au 31 mars 2015, cette réserve s'établissait à 352,9 millions de dollars et était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Résultat net et résultat global

Points saillants de l'état du résultat net

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2015	31 mars 2014
Produits		
Produits d'intérêts	450,1	452,8
Charges d'intérêts	(37,7)	(51,3)
Autres produits	2,9	2,3
Total des produits	415,3	403,8
Charges		
Frais de personnel (y compris les salaires et les avantages du personnel)	54,1	48,5
Billets de banque – Recherche, production et traitement	11,8	26,2
Autres charges	42,1	46,8
Total des charges	108,0	121,5
Résultat net	307,3	282,3

Produits

L'essentiel des produits de la Banque provient des intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada dont elle a fait l'acquisition. Ces produits fluctuent en fonction des conditions du marché. Les produits du premier trimestre de 2015 totalisaient 415,3 millions de dollars, soit une hausse de 11,5 millions de dollars (3 %) comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts⁵ de la Banque proviennent pour l'essentiel des intérêts générés par les bons du Trésor et les obligations. Au premier trimestre de 2015, les produits d'intérêts découlant des bons du Trésor et des obligations se chiffraient à 449,2 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars

⁵ Les produits d'intérêts englobent les intérêts acquis sur les placements, les dividendes, les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et les autres produits d'intérêts.

pour la période de trois mois close le 31 mars 2015 par rapport à la même période en 2014.

Le recul des produits d'intérêts tient surtout aux rendements plus faibles des obligations et des bons du Trésor nouvellement acquis, comparativement aux rendements que procuraient les placements arrivés à échéance. Les autres produits d'intérêts, constitués des intérêts issus des prises en pension, ont enregistré une hausse de 0,2 million de dollars, sous l'effet principalement d'une augmentation des prises en pension à un jour effectuées dans le but de maintenir le taux du financement à un jour près du taux cible.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché, qui ont chuté de façon marquée par rapport à la période comparable de 2014, ce qui a entraîné une réduction des charges d'intérêts sur les dépôts de 37,7 millions de dollars.

Les produits que tire la Banque d'autres sources⁶ se sont légèrement accrus comparativement à 2014.

Charges

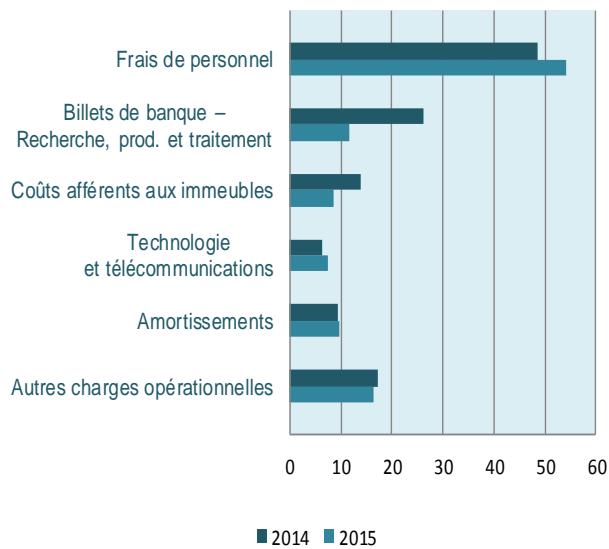
Les charges opérationnelles ont cadré avec les attentes pour les trois premiers mois de 2015 et ont diminué de 13,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des coûts associés à la production des billets de banque en polymère.

Pour le trimestre, les coûts associés à la production des billets de banque étaient

inférieurs de 14,4 millions de dollars à ceux de la période correspondante en 2014. La Banque tire profit de l'adoption des billets en polymère, dont la durée de vie est au moins deux fois et demi plus longue que celle des billets en papier. Comme ces billets durent plus longtemps, il y a moins de coupures impropre à la circulation à remplacer et moins de nouvelles coupures à produire. Au cours des trois premiers mois de 2015, 38 millions de billets en polymère ont été reçus, contre 124 millions de billets pendant la même période en 2014.

Exception faite de l'incidence des billets en polymère, la progression des charges se chiffre à 0,9 million de dollars et se répartit essentiellement entre les frais de personnel, les coûts afférents à la technologie et aux immeubles, ainsi que les amortissements.

Charges de la Banque du Canada
 (En millions de dollars canadiens)



⁶ Les autres sources de revenus dont dispose la Banque sont notamment les intérêts qu'elle tire de ses facilités de prêt et des dépôts de ses clients ainsi que les droits de garde.

Points saillants de l'état du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2015	31 mars 2014
Résultat net	307,3	282,3
Autres éléments du résultat global (perte)	28,0	(39,2)
Résultat global	335,3	243,1

Les frais de personnel ont crû de 5,6 millions de dollars au premier trimestre comparativement à la même période en 2014. Cet accroissement est attribuable aux rajustements salariaux apportés dans le but de maintenir une rémunération concurrentielle par rapport au marché, ainsi qu'à la hausse des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque, qui sont déterminés par les variations des taux d'actualisation⁷.

Au cours des trois premiers mois de 2015, les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel ont augmenté de 2,5 millions de dollars par rapport à la même période en 2014.

Le reste des charges (coûts afférents aux immeubles, technologie et télécommunications, amortissements et autres charges opérationnelles) représente 39 % de la totalité des charges opérationnelles de la Banque pour le trimestre. Ces coûts sont de 4,7 millions de dollars inférieurs à ce qu'ils étaient à la même période en 2014.

La baisse de 5,4 millions de dollars des coûts afférents aux immeubles découle des coûts de démolition engagés en 2014 dans le cadre du

Programme de modernisation du siège de la Banque.

Les coûts associés à la technologie et aux télécommunications ont enregistré une hausse de 1,1 million de dollars à cause du calendrier des coûts associés aux projets d'investissements stratégiques de la Banque.

Autres éléments du résultat global, capitaux propres et réserves, et versements

Le résultat net s'établissait à 307,3 millions de dollars au 31 mars 2015, contre 282,3 millions de dollars au 31 mars 2014.

Les autres éléments du résultat global (perte), qui se chiffrent à 28,0 millions de dollars pour le trimestre, consistent en une perte de 5,6 millions de dollars attribuable à la réévaluation de l'actif et du passif de la Banque au titre des régimes à prestations définies et en une hausse de 33,6 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

La Banque comptabilise immédiatement la totalité des réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global à chaque période de présentation de l'information financière. Les réévaluations découlent du rendement des actifs des régimes et des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies. Les réévaluations

⁷ Les charges associées aux régimes à prestations définies sont évaluées au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de l'exercice précédent. Les charges de 2015 sont fondées sur un taux d'actualisation de 4,0 % (contre 4,9 % pour les charges de 2014).

enregistrées en 2015 sont imputables à la diminution de 30 points de base, partiellement compensée par de solides rendements sur les actifs des régimes, du taux d'actualisation servant à calculer la valeur du passif/actif net au titre des prestations définies⁸. Ce fléchissement du taux d'actualisation reflète la variation des obligations de sociétés notées AA observée au cours du trimestre.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque.

Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés). Au 31 mars 2015, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 376,6 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 21,4 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2014. Le reste de l'écart représente les variations de la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque.

Transfert au receveur général du Canada

Conformément aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse ses revenus excédentaires, après financement de ses activités, au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués. La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, ses recettes étant prévisibles et supérieures à ses charges. Le solde, dont est soustrait le montant des réserves et prélèvements autorisés, est remis au

⁸ Le passif/actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,7 % au 31 mars 2015 (contre 4,0 % au 31 décembre 2014).

receveur général du Canada. Au premier trimestre de 2015, la Banque a versé à ce titre 301,7 millions de dollars.

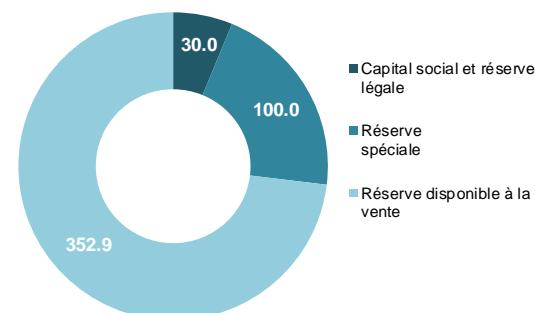
Aux termes de l'accord de versement conclu avec le ministère des Finances, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes à verser au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente, aux pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie. Les sommes retenues sont versées ultérieurement, au moment de la comptabilisation des gains non réalisés.

En raison des pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies au premier trimestre de 2015, la Banque a retenu 5,6 millions de dollars sur ses transferts au receveur général.

Capitaux propres

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5 millions de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars. La Banque compte également une réserve spéciale de 100 millions de dollars destinée à compenser les pertes de réévaluation découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente (voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés).

Capitaux propres de la Banque du Canada
(En millions de dollars canadiens)



Depuis sa création, cette réserve n'a enregistré aucune variation.

La réserve disponible à la vente (dont il a été question précédemment) est la réserve la plus importante de la Banque.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes qui sont survenus depuis le 31 décembre 2014.

Direction et Conseil d'administration Des changements ont été apportés à la composition des comités permanents du Conseil d'administration au cours du trimestre. Une liste à jour des membres des comités du Conseil peut être consultée dans le site de la Banque, à l'adresse <http://www.banqueducanada.ca/sujet-banque/conseil-dadministration>.

Derek Key a été nommé président du Comité des projets d'immobilisations pendant le trimestre.

Fonctionnement et programmes Aucun changement important n'est survenu durant le trimestre.

Analyse des risques

La section traitant des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque financier, le risque lié aux activités et le risque d'entreprise.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2014.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.

États financiers

31 mars 2015

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.



Stephen S. Poloz,
gouverneur

Ottawa (Canada)
21 mai 2015



Carmen Vierula, CPA, CA,
chef des finances et chef comptable

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)
 (En millions de dollars canadiens)

	Au	
	31 mars 2015	31 décembre 2014
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	8,6	8,4
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	2 764,8
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	80,4	-
Autres créances	2,9	3,6
	83,3	2 768,4
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	18 842,5	19 386,5
Obligations du gouvernement du Canada	72 789,3	71 084,7
Autres placements	376,6	355,2
	92 008,4	90 826,4
Immobilisations corporelles (note 5)	306,4	283,9
Immobilisations incorporelles (note 6)	41,8	43,8
Autres éléments d'actif (note 7)	191,9	181,2
Total de l'actif	92 640,4	94 112,1
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	68 369,9	70 023,5
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	21 463,5	21 526,6
Membres de l'Association canadienne des paiements	230,8	150,1
Autres dépôts	1 491,9	1 518,9
	23 186,2	23 195,6
Autres éléments de passif (note 9)	601,4	443,7
	92 157,5	93 662,8
Capitaux propres (note 11)	482,9	449,3
Total du passif et des capitaux propres	92 640,4	94 112,1



Stephen S. Poloz,
gouverneur



Carmen Vierula, CPA, CA,
chef des finances et chef comptable

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2015	31 mars 2014
Produits		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	449,2	452,0
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	0,9	0,7
Autres produits d'intérêts	-	0,1
	450,1	452,8
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	(37,7)	(51,3)
Produits d'intérêts nets	412,4	401,5
Autres produits	2,9	2,3
Total des produits	415,3	403,8
Charges		
Frais de personnel	54,1	48,5
Billets de banque – Recherche, production et traitement	11,8	26,2
Coûts afférents aux immeubles	8,5	13,9
Technologie et télécommunications	7,5	6,4
Amortissements	9,7	9,3
Autres charges opérationnelles	16,4	17,2
Total des charges	108,0	121,5
Résultat net	307,3	282,3
Autres éléments du résultat global (perte)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(5,6)	(54,7)
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	33,6	15,5
Autres éléments du résultat global (perte)	28,0	(39,2)
Résultat global	335,3	243,1

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2015	5,0	25,0	100,0	319,3	-	449,3
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	307,3	307,3
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(5,6)	(5,6)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	21,4	-	21,4
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	12,2	-	12,2
	-	-	-	33,6	301,7	335,3
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(301,7)	(301,7)
Solde au 31 mars 2015	5,0	25,0	100,0	352,9	-	482,9
	Pour la période de trois mois close le 31 mars					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	5,0	25,0	100,0	305,2	-	435,2
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	282,3	282,3
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	(54,7)	(54,7)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	18,3	-	18,3
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(2,8)	-	(2,8)
	-	-	-	15,5	227,6	243,1
Transfert au receveur général du Canada	-	-	-	-	(227,6)	(227,6)
Solde au 31 mars 2014	5,0	25,0	100,0	320,7	-	450,7

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)
(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars 2015	31 mars 2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	280,6	275,3
Autres produits reçus	3,2	7,2
Intérêts versés	(37,7)	(51,3)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de l'Association canadienne des paiements	(108,1)	(135,7)
Augmentation nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	(80,4)	-
Diminution nette des dépôts	(9,4)	(422,9)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	7 696,2	4 221,6
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(4 932,5)	(2 015,8)
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	(229,9)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	229,9
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	2 811,9	1 878,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	560,2	1 638,8
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(4 658,1)	(4 076,9)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	3 120,0	3 469,0
Entrées d'immobilisations corporelles	(29,0)	(9,4)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(1,2)	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(1 008,1)	1 021,5
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Diminution nette des billets de banque en circulation	(1 653,6)	(2 745,6)
Remise de l'excédent constaté au receveur général du Canada	(150,4)	(153,7)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 804,0)	(2 899,3)
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères		
	0,4	0,2
Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	0,2	0,8
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	8,4	5,0
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	8,6	5,8

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 31 mars 2015

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Le siège de la Banque est situé au 234, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario).

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre, et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la stabilité et de l'efficience du système financier canadien, au pays et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et les remplace lorsqu'ils sont usés. Elle prévient la contrefaçon en créant des billets à la fine pointe de la technologie, en informant le public et en collaborant avec les organismes d'application de la loi.

Gestion financière

La Banque offre au gouvernement du Canada des services de gestion financière efficaces et efficaces. Elle administre en outre la dette publique et les réserves de change et fournit des conseils à cet égard. Enfin, elle assure la prestation de services bancaires à des banques centrales étrangères et à des systèmes essentiels de compensation et de règlement des paiements.

Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de son mandat premier et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. L'institution n'offre aucun service bancaire au public. Elle est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Les intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada constituent la principale source de revenu annuel de la Banque. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », et fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de

la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 21 mai 2015.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés. La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de l'institution. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement la juste valeur de certains instruments financiers et actifs reçus en garantie (note 4) ainsi que les régimes d'avantages du personnel (note 10).

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, tandis que la demande atteint un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par

le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers intermédiaires résumés, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (ACP), les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et autres placements), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel). La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Au 31 mars 2015, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés dont la juste valeur marchande s'établissait à 69,2 millions de dollars (185,8 millions de dollars au 31 décembre 2014) et le coût amorti, à 60,0 millions de dollars (175,0 millions de dollars au 31 décembre 2014). À la date de clôture, les actifs détenus en garantie des placements prêtés dans le cadre d'opérations de prêt de titres étaient sous forme de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 71,0 millions de dollars, soit 102,5 % de la juste valeur marchande des titres prêtés.

Évaluation d'instruments financiers

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2015				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	18 842,5	-	-	18 842,5
Actions de la BRI	-	-	376,6	376,6
	18 842,5	-	376,6	19 219,1
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2014				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	19 386,5	-	-	19 386,5
Actions de la BRI	-	-	355,2	355,2
	19 386,5	-	355,2	19 741,7

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2015, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette formule correspond à la méthode utilisée par la BRI pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables, et une variation de 5 % de la décote appliquée à la valeur de l'actif net n'aurait pas d'incidence significative sur la juste valeur des actions de la BRI. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2015.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	Pour la période de trois mois close le	
	31 mars	31 mars
	2015	2014
Solde d'ouverture au début de la période	355,2	337,1
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	21,4	18,3
Solde de clôture à la fin de la période	376,6	355,4

Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada, qui est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif (niveau 1), s'établissait à 78 870,0 millions de dollars au 31 mars 2015 (75 630,7 millions de dollars au 31 décembre 2014).

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2015				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2014	291,5	39,3	79,1	409,9
Entrées	28,6	0,4	-	29,0
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2015	320,1	39,7	79,1	438,9
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2014	(78,3)	(16,7)	(31,0)	(126,0)
Charge d'amortissement	(1,6)	(1,4)	(3,5)	(6,5)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2015	(79,9)	(18,1)	(34,5)	(132,5)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2014	213,2	22,6	48,1	283,9
Au 31 mars 2015	240,2	21,6	44,6	306,4
2014				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2013	221,4	35,8	80,5	337,7
Entrées	70,1	3,4	3,3	76,8
Sorties	-	-	(4,6)	(4,6)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	0,1	(0,1)	-
Soldes au 31 décembre 2014	291,5	39,3	79,1	409,9
Amortissement				
Soldes au 31 décembre 2013	(72,4)	(11,4)	(21,5)	(105,3)
Charge d'amortissement	(5,9)	(5,3)	(14,0)	(25,2)
Sorties	-	-	4,5	4,5
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2014	(78,3)	(16,7)	(31,0)	(126,0)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2013	149,0	24,4	59,0	232,4
Au 31 décembre 2014	213,2	22,6	48,1	283,9

Les terrains et les constructions incluent les activités relatives au Programme de modernisation du siège. En décembre 2013, la Banque a conclu avec l'entreprise chargée des travaux de construction un protocole d'entente établissant un coût maximum garanti pour la modernisation des installations du siège. Les engagements au 31 mars 2015 sont principalement associés au Programme de modernisation du siège.

La catégorie « Autre équipement » comprend une somme de 12,5 millions de dollars relativement à des appareils d'inspection des billets de banque obtenus en vertu d'un contrat de location-financement en 2013. La valeur comptable nette de ces appareils au 31 mars 2015 s'élevait à 8,1 millions de dollars (8,8 millions de dollars au 31 décembre 2014).

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours en 2015				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 mars 2015	118,0	3,8	0,4	122,2
Entrées en 2015	28,6	0,4	-	29,0
Engagements au 31 mars 2015	184,3	0,3	1,0	185,6
Projets en cours en 2014				
Compris dans les valeurs comptables				
au 31 décembre 2014	89,4	5,1	0,4	94,9
Entrées en 2014	69,7	3,4	0,3	73,4
Engagements au 31 décembre 2014	199,5	0,3	1,0	200,8

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 118,0 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2014 – 89,4 millions de dollars) et de 3,8 millions de dollars dans le Programme de renouvellement de l'environnement à haute disponibilité (31 décembre 2014 – 5,1 millions de dollars). Une somme de 1,7 million de dollars investie dans ce dernier a été utilisée au cours du premier trimestre de 2015.

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2015			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2014	45,9	62,6	108,5
Entrées	1,2	-	1,2
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 mars 2015	47,1	62,6	109,7
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2014	(38,5)	(26,2)	(64,7)
Charge d'amortissement	(1,2)	(2,0)	(3,2)
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 mars 2015	(39,7)	(28,2)	(67,9)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2014	7,4	36,4	43,8
Au 31 mars 2015	7,4	34,4	41,8
2014			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2013	43,2	61,4	104,6
Entrées	2,7	1,2	3,9
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2014	45,9	62,6	108,5
Amortissement			
Soldes au 31 décembre 2013	(33,8)	(18,6)	(52,4)
Charge d'amortissement	(4,7)	(7,6)	(12,3)
Sorties	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2014	(38,5)	(26,2)	(64,7)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2013	9,4	42,8	52,2
Au 31 décembre 2014	7,4	36,4	43,8

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours en 2015			
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2015	3,9	-	3,9
Entrées en 2015	1,2	-	1,2
Engagements au 31 mars 2015	-	-	-
Projets en cours en 2014			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2014	2,7	0,5	3,2
Entrées en 2014	2,7	0,5	3,2
Engagements au 31 décembre 2014	-	-	-

7. Autres éléments d'actif

	31 mars 2015	31 décembre 2014
Stocks de billets de banque	20,7	17,2
Actif net au titre des prestations définies (note 10)	141,9	134,8
Tous les autres éléments d'actif	29,3	29,2
Total des autres éléments d'actif	191,9	181,2

L'avance de 15,0 millions de dollars accordée à CBRE Limited dans le cadre du Programme de modernisation du siège, qui devrait rester en vigueur jusqu'à la fin des travaux de construction, est comptabilisée dans tous les autres éléments d'actif (15,0 millions de dollars au 31 décembre 2014). Cette avance vise à assurer le paiement des contrats de sous-traitance dans les délais.

8. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 23 186,2 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (23 195,6 millions de dollars au 31 décembre 2014). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 1 463,5 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 526,6 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2014).

9. Autres éléments de passif

	31 mars 2015	31 décembre 2014
Versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance	301,7	150,4
Passif net au titre des prestations définies (note 10)		
Régimes de pension	36,6	32,0
Autres régimes	181,8	172,8
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	81,3	88,5
Total des autres éléments de passif	601,4	443,7

La somme de 301,7 millions de dollars (31 décembre 2014 – 150,4 millions de dollars) au titre du versement au receveur général du Canada comptabilisé d'avance est prise en compte dans le transfert de 301,7 millions de dollars au receveur général du Canada pour la période présentée dans l'état intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (31 décembre 2014 – 1 025,4 millions de dollars).

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2015, une somme de 150,4 millions de dollars liée au résultat net de 2014 a été versée au receveur général du Canada (contre une somme de 153,7 millions de dollars liée au résultat net de 2013 versée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2014).

10. Régimes d'avantages du personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars.

	Pour la période de trois mois close le			
	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014
Charges				
Régimes de pension	8,5	4,8		
Autres régimes d'avantages du personnel	3,1	3,4		
Total des charges comptabilisées au titre des régimes	11,6	8,2		
Régimes de pension (capitalisés)				
	31 mars 2015	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	7,8	10,4	-	-
Cotisations des membres du personnel	3,1	2,4	-	-
Total des cotisations	10,9	12,8	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction

des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période.

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2015, la Banque a constaté des pertes de 5,6 millions de dollars attribuables à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (31 mars 2014 – pertes de 54,7 millions de dollars imputables à la baisse des taux d'actualisation au cours du trimestre).

11. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	31 mars 2015	31 décembre 2014
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve disponible à la vente	352,9	319,3
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	482,9	449,3

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélevements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à l'institution de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	31 mars 2015	31 décembre 2014
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	14,4	2,2
Actions de la BRI	338,5	317,1
Réserve disponible à la vente	352,9	319,3

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministère des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en fonds propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur (qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global). Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à prélever sur les sommes versées au receveur général et à imputer aux résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

Au premier trimestre, la Banque a retenu 5,6 millions de dollars sur les sommes à verser (101,4 millions de dollars en 2014) et, au 31 mars 2015, une somme retenue de 132,5 millions de dollars (127,0 millions de dollars au 31 décembre 2014) restait à verser.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.